



***PROJET EDUCATIF
et
PROJET PEDAGOGIQUE***

PATRONAGE LAIQUE PAUL BERT – 8 Passage Soufflot – 89000 AUXERRE

Tel. 03-86-51-01-46

Fax. 03-86-51-16-63

E-mail. plpb@wanadoo.fr



I – STRUCTURE ORGANISATRICE

Statuts

Liste des membres du Conseil d'administration et du Bureau

Les Affiliations.

Raison Sociale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président ----- Stéphanie GIFFARD
Vice président ----- Michel HORY
Vice président ----- Claude CHARDINOUX
Trésorière générale ----- Annie BOURSEAU
Secrétaire générale ----- Delphine LAURENT
Membre ----- Marie-Madeleine BOISSET
Membre ----- Christophe CAILLET
Membre ----- Anita BAUDON
Membre ----- Béatrice SIMONIN
Membre ----- Sébastien DUFLANC
Membre ----- Xavier STERLE
Membre ----- Catherine DESPLAT
Membre ----- Pierre GUION

LES AFFILIATIONS

Affiliation à la Fédération des Oeuvres Laïques

L'affiliation à la F.O.L., membre de la Ligue de l'enseignement, marque l'intérêt de l'Association pour un idéal laïque et pour le développement de l'éducation permanente.

Affiliation aux Fédérations sportives

- **FFME** : Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade.
- **FFRS** : Fédération Française de Roller Skating.
- **F.F.C.O** : Fédération Française des Clubs Omnisports

Affiliation aux Fédérations culturelles

- Fédération Française de Scrabble.
- Fédération Francophone Pyramide.
- Fédération amicale folklorique nationale

RAISON SOCIALE

PATRONAGE LAIQUE PAUL BERT

Siège Social : 8, Passage Soufflot
89000 - Auxerre
Tél. 03-86-51-01-46
Fax 03-86-51-16-63
Email : plpb@wanadoo.fr
Site internet : plpbauxerre.fr

- Fondée le 1er mai 1907.
- Déclarée le 26 juin 1907 au Journal Officiel (N°171).
- Agrément du gouvernement n°179 en date du 5 avril 1909.
- Association reconnue d'utilité publique le 3 mai 1923.



II – L'ESPACE

LE LIEU D'ACCUEIL

LE CENTRE DE LOISIRS DE LABORDE

Bâtiments appartenant à la Ville d'Auxerre, mis à disposition de l'Association pendant les congés scolaires et les mercredis comprenant :

- Une salle polyvalente.
- Restaurant scolaire
- L'école maternelle.
- Terrains de sports (foot, cour de l'école)



III – FONCTIONNEMENT DU CENTRE

LABORDE

Périodes d'accueil

Petites Vacances et Vacances d'Eté

Dates : Toussaint

Février

Printemps

Eté

Noel

Formes : journée avec repas – demi-journée sans repas.

Horaires : Matin accueil de 8H 00 à 8 H 45.
Après-midi : départ et accueil entre 13H 30 et 14H 00.
Départ le soir entre 17H 00 et 18H 00.

Ramassage en bus le matin à partir de 8H 00,
retour le soir à partir de 17H 15.

Repas

Elite Restauration.

Ramassage en car

Transporteur : Voyages Mathieu avec animateurs d'accompagnement.



IV – PROJET EDUCATIF

Présentation des publics accueillis

Les objectifs généraux

L'action éducative

L'équipe d'animation

La relation éducative

PUBLICS ACCUEILLIS

CENTRE DE LOISIRS DE LABORDE.

Des enfants de 3 à 15 ans d'Auxerre et ses environs.

Notre centre de loisirs accueille environ 75 % de famille ayant droit aux aides sociales

OBJECTIFS GENERAUX

Nos partenaires

Afin d'élargir nos propositions et d'en améliorer la qualité, les centres de loisirs travaillent en relation avec :

- les autres sections du P.L.P.B.
- l'ASPTT
- des clubs auxerrois
- des structures telles que bibliothèque, centre équestre...
- les autres structures de loisirs.
- L'office municipal des sports.

Place du centre de loisirs

<> dans la vie quotidienne

- à l'école : *activités structurées et imposées*
- à la famille : *activités libres mais l'adulte n'est pas souvent disponible voire jamais.*

Le centre de loisirs se trouve entre l'école et la famille, c'est-à-dire qu'il apporte des activités structurées et des activités libres mais avec la disponibilité de l'adulte.

<> dans la continuité de l'action

Le centre de loisirs ne se place pas en concurrence mais en préalable ou continuité de ce qui existe par ailleurs.

- aux différents clubs
- aux activités proposées dans les écoles

Les objectifs éducatifs

<> Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant.

- . BESOIN DE MOUVEMENT :
qui va de pair avec son contraire : repos, détente.
- . BESOIN DE SECURITE
d'une part, et, d'autre part, le désir de se mesurer aux risques, d'affronter le danger.
- . BESOIN DE SOCIALISATION :
le désir de faire partie du groupe, mais aussi la recherche de l'autonomie.
- . BESOIN DE L'IMITATION DE L'ADULTE:
mais aussi besoin de s'exprimer par la création.
- . BESOIN DE FICTION, D'IMAGINATION :
mais aussi l'intérêt pour le réel, le désir d'utiliser de vrais outils, de faire ses propres expériences.
- . BESOIN DU DESIR D'EPROUVER:
une grande variété de "sensations" mais aussi le besoin d'agir sur les choses, ou besoin de "manipulation".

<> Le jeu étant un élément moteur du développement de l'enfant

Le jeu étant un élément moteur du développement de l'enfant, nous devons avoir le souci de prendre en compte les activités ludiques sous toutes leurs formes.

Le P.L.P.B. doit avant tout rester un Centre de Loisirs favorisant les relations entre enfants, enfants-adultes, adultes.

<> Un de nos objectifs immédiats

Un de nos objectifs immédiats doit être de mettre à la disposition des enfants :

- une structure suffisamment souple permettant le choix, la définition des activités, cette structure doit être sécurisante et favoriser la vie en petits groupes.
- un cadre de vie suffisamment riche tenant compte des besoins individuels de chacun et répondant aux demandes d'entreprises collectives.
- des moyens matériels

ACTION EDUCATIVE

Les activités

Pourquoi l'activité ?

* L'ACTIVITE EST LE MOYEN DE NOTRE ACTION

- ◊ Moyen pour aller vers notre projet éducatif.
- ◊ Moyen pour l'enfant de passer une journée agréable.
- ◊ Moyen de permettre à chaque enfant :
 - de percevoir, comprendre, s'exprimer, prendre des responsabilités
l'activité comme expression personnelle
 - de trouver sa place dans le groupe, dans la société
l'activité comme moyen de socialisation

* QUALITE DE L'ACTIVITE

Adaptation à l'âge :

Les activités correspondent aux besoins et possibilités de l'âge afin de mettre l'enfant en situation de réussite.

Diversité :

Le choix d'activités offert aux enfants est le plus varié possible tant dans le type d'activités que dans la forme des activités.

Rythme :

L'organisation de l'après-midi ou de la journée permet à l'enfant de pouvoir trouver des temps de "récupération" et même des temps de non-activité, le plus près possible de son propre rythme.

Qualité et fini :

Le respect de nos objectifs éducatifs implique un souci de qualité et de fini dans les activités.

Qualité et fini dans les activités manuelles en particulier, mais aussi dans les autres activités.

Qualité éducative :

La qualité d'une activité ne s'arrête pas à la technique et au matériel utilisé. Est importante aussi la qualité éducative.

L'activité n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour répondre à nos objectifs socio-éducatifs.

*** CLASSIFICATION DES ACTIVITES***A - CLASSIFICATION PAR TYPE*

l'activité physique
l'activité manuelle
l'activité d'expression
l'activité nature et environnement
l'activité scientifique

B - CLASSIFICATION PAR FORME

l'activité spontanée
l'atelier nécessitant un matériel et surtout un lieu spécifique
l'activité à l'extérieur avec des tiers (intervenants, familles)

NOTRE FONCTIONNEMENT ACTUEL PAR RAPPORT AUX ACTIVITES

- Besoin de polyvalence et de technicité
- Nos équilibres doivent être formés d'animateurs polyvalents et d'animateurs plus spécialisés sur des techniques particulières afin d'offrir aux enfants un plus grand choix.
- Il en résulte des temps et des structures d'animation différents sous forme de cycles.



V – L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Le recrutement

Le recrutement des animateurs se fait en majorité parmi les étudiants et lycéens, mais reste ouvert à tous (parents, enseignants, travailleurs).

Tous les animateurs du P.L.P.B. ont suivi ou s'engage à suivre dans l'année un stage de formation (animateur-stagiaire, animateur).

<> Les modalités

Législation

- Critère de nombre
- Critère de formation dans un souci d'équilibre
- Critère de sexe : équilibre garçons-filles

<> Sa forme

Une information est faite à tous les animateurs ayant participé à l'encadrement :

- des derniers centres
- des centres du P.L.P.B. de l'année précédente
- une information est faite dans les lycées

Composition de l'équipe

- 1 responsable
- 1 ou 2 animateurs possédant de l'expérience
- de jeunes animateurs

Organisation de l'équipe

<> Une réunion collective par mois portant sur les thèmes suivants :

- Projet pédagogique
- Projet d'activités
- Animations ponctuelles : rallye, carnaval, fête, semaine d'animation...

La relation éducative

animateurs <----> enfants

"L'animateur crée le climat et apporte les supports nécessaires à ce que de diverses interventions individuelles on parvienne à l'expression de groupe.

Il suggère, conseille, aide à la recherche des informations.

Il est lui-même en constante situation de recherche et d'éventuelle remise en cause.

Il est partie prenante dans l'entreprise et l'évolution du collectif, avec simplement, en plus, son regard attentif d'EDUCATEUR."

La richesse de cette relation éducative se manifeste au plan socio-affectif par :

◇ des interventions visant à la **stimulation** et au soutien :

- l'incitation des membres à participer au maximum de tâches.
- la sécurisation qui complète la démarche précédente dans le cas où se développent des anxiétés ou des tensions individuelles ou collectives.

◇ des interventions visant à la **socialisation** :

- il s'agit de rétablir ou de renforcer les processus de communication entre les participants notamment par la recherche d'un langage commun, par l'expression des désirs, des soucis, des points de vue, concernant l'activité du groupe.

◇ des interventions visant à l'**élucidation** permettant :

- d'apprécier l'évolution des niveaux de satisfaction ou d'insatisfaction individuelle ou collective.
- en cas de conflit ou d'anxiété, d'en repérer les sources et d'en faciliter les issues.

◇ **LE CADRE DE VIE**

- Moyen de notre action, le cadre de vie est lui aussi en rapport avec nos objectifs.

◇ **EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT**

- cadre de vie agréable et accueillant.
- l'aménagement du cadre de vie doit aussi être un souci de l'Association dans l'aménagement des locaux.

L'ÉQUIPE

Petites vacances : embauche 15 jours avant chaque début de séjour.

Vacances d'été : embauche à partir du mois d'avril à l'aide de réunions d'informations.



VI – PROJET PEDAGOGIQUE

LE CENTRE DE LABORDE

Lieu d'accueil

- 3 bâtiments.
- Un terrain de sports
- La cours de l'école

Le public

- Des enfants de 3 à 15 ans.
- Des enfants d'Auxerre et des environs.

L'encadrement

- 1 directeur et un nombre d'animateurs en fonction des effectifs.

Modalités de fonctionnement

Le centre fonctionne pendant les vacances de Toussaint, (Noël), Février, Printemps et Eté.

- **Les petites vacances :** *accueil à la journée avec repas*
à la demi-journée sans repas
- **Ramassage en bus :** *matin à partir de 8 heures.*
retour le soir à partir de 17 heures 30

PROJET

Ce projet basé sur le fonctionnement pratique du centre, est exprimé en termes d'objectifs, de moyens et de méthodes.

Il est non négociable en ce qui concerne la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Ce projet s'attache à tenir compte de tous les partenaires concernés.

- Nos centres de loisirs : projet éducatif.
- Jeunesse et Sports : réglementation en cours.
- L'équipe d'encadrement : selon les compétences et les désirs de chacun.
- Les parents : projet respectant leurs conceptions éducatives, leurs souhaits et leur besoin d'informations.
- Et surtout les enfants : projet leur permettant d'intervenir sur le fonctionnement et de gérer certaines plages de temps libre.

Les objectifs et les moyens.

↪ **Permettre aux enfants de vivre des journées agréables.**

Proposer des activités motivantes,

- Adaptées au centre et à l'environnement.
- Différentes des activités scolaires et péri-scolaires.
- En accord avec les possibilités et les attentes des jeunes.
- Respectant les limites budgétaires.

↪ **Permettre une autonomisation progressive des jeunes,**

- En leur permettant de choisir parmi plusieurs propositions.
- En les impliquant dans certaines prises de décisions.
- En ménageant des plages horaires d'animation "libre".
- En faisant participer les jeunes à la préparation et au rangement du matériel et des locaux.

↪ **Respecter les choix éducatifs des parents,**

- En évitant de transformer le centre en terrain d'expérimentation pédagogique et en veillant à ce que rien ne puisse heurter la sensibilisation des jeunes qui nous sont confiés.

Les activités

"Pour grandir l'enfant doit pouvoir choisir..."

Les enfants pourront se répartir librement parmi les différentes activités proposées à leur tranche d'âge.

Mais pour que ce choix soit vraiment une marque d'autonomie, il faudra :

↳ Informer et conseiller les enfants;

Affichages, démonstrations, explications, documentations, permettront aux jeunes de se faire une idée concrète des propositions. Au moment du choix, les animateurs seront particulièrement disponibles pour répondre aux questions ou pour conseiller un jeune dérouté par le besoin de choisir...

↳ Rester à l'écoute des enfants et accepter de se remettre en question.

*Les activités proposées correspondent-elles aux attentes des jeunes et à leurs possibilités ?
L'intérêt des participants se maintient-il ?*

Activités sportives : Initiation, entraînement, compétitions, rallye aventure où les enfants pourront pratiquer plusieurs sports avec des animateurs qualifiés.

Activités extérieures : cinéma, visite de musée, patinoire...

Activités manuelles et d'intérieur : Développement des capacités de motricité fine et d'expression.

Activités d'expression corporelle et les spectacles : Favoriser toutes les formes d'expression (chant, mime, comédie, jonglage...).

Activités scientifiques : vulgarisation des phénomènes physiques.

JOURNEE TYPE :

7h 00 – 9h 00	:	accueil et mise en place d'ateliers (jeux de société, vidéo, coin dînette etc...)
9h 00 – 9h 45	:	Groupes de vie Chaque animateur devient référent d'un petit groupe avec lequel il échange.
9h 45	:	Goûter
12h 00 – 13h 30	:	repas
13h 30 – 15h 00	:	Temps calme Mise en place d'ateliers menés par les animateurs mais également par les enfants.
15h00 – 16h 30	:	Activités
16h30 – 17h 00	:	Goûter – Bilan de la journée – Départ.

TRAVAIL DE L'EQUIPE D'ANIMATION

- Chaque soir, une réunion avec un point de situation sur la journée écoulée.
- Par semaine, une réunion bilan et préparation de la semaine suivante.